

Assemblée générale de l'URIOPSS Ile de France

le 23 juin 2016

RAPPORT MORAL 2015

URIOPSS ILE-DE-FRANCE

Partenariats, territoires, innovations....

Les actions prioritaires de l'année 2015 !

Présenté par Maryse Lépée,

Présidente de l'URIOPSS Ile-de-France

Le précédent rapport moral 2014 s'intitulait « la 1^{ère} année de mise en œuvre du plan d'action triennal 2013 – 2016 : quelques difficultés....mais surtout des perspectives prometteuses pour l'avenir ».

D'entrée de jeu, je peux annoncer – **avec satisfaction et plaisir** – que ces « **perspectives prometteuses** » **ont été atteintes en 2015**, et sont poursuivies en ce début d'année 2016 grâce à la mobilisation de tous : salariés, bénévoles, directeur de l'URIOPSS, administrateurs du CA, du bureau et adhérents sur les territoires de proximité.

Grand merci à tous.

Ce rapport moral présenté conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de notre union régionale, est articulé autour de **trois axes prioritaires** :

- L'URIOPSS renforce **ses partenariats**
- L'URIOPSS s'engage sur les **territoires** avec ses adhérents,
- L'URIOPSS **innove** pour l'intérêt général de ses adhérents.

I – L'URIOPSS RENFORCE SES PARTENARIATS.

1.1. La signature de la charte relative à l'adaptation de l'offre des établissements et services médico-sociaux le 29 mai 2015 avec l'ARS

Après des travaux de négociation qui avaient débuté en avril 2014, dans un cadre interfédéral (Fehap, Fegapei, FHF, Synerpa, UNA, URAPEI et URIOPSS), l'URIOPSS - qui a joué un **rôle moteur déterminant** dans cette affaire – **a signé la charte** susvisée avec l'ARS en mettant l'accent sur le fait que :

- Les **initiatives de restructuration** relèvent des décisions politiques des gouvernances associatives,
- Les **projets associatifs** doivent être respectés par les pouvoirs publics.

Un bilan de ces restructurations a été établi par l'ARS en présence des fédérations signataires de la charte le 13 novembre 2015 : sur 182 actions prévues en 2015, environ 110 opérations étaient en cours d'avancement et de négociation.

L'URIOPSS est toujours intervenue dans cette affaire, à la fois consciente des enjeux liés aux restructurations tout en s'attachant à défendre les intérêts particuliers et collectifs des adhérents dans une dynamique de pérennité du secteur privé non lucratif – PNL – de la santé – solidarité en Ile de France.

1.2. Les travaux communs Fehap - Uriopss

Dans la continuité des travaux en commun menés par la Fehap et l'URIOPSS en Ile de France depuis plusieurs années, nous avons :

- Poursuivi en 2015, l'organisation de **rencontres communes** avec nos adhérents – 3 réunions dont celle sur l'offre privée non lucrative en santé mentale, notamment –
- Et établi un **plan d'actions 2016** qui a été validé en CA de notre union en novembre 2015 (participation du PNL santé – solidarité aux groupements hospitaliers de territoire ; contributions communes au projet régional de santé 2 et à l'évaluation du PRS 1 ; détermination commune de la composition des futurs conseils territoriaux de santé...)

1.3. La charte de partenariat avec l'Equipe Relais – Handicaps Rares

Portée par le CESAP, l'équipe relais des handicaps rares a pour mission de **faciliter le parcours de vie** des personnes en situation de handicap rare à tous les âges.

L'URIOPSS participe au COPIL de l'équipe relais francilienne depuis son démarrage. Nous avons signé en fin d'année 2015 la **charte de partenariat** notamment sur la base de **principes partagés** comme le respect des personnes et de leur entourage, le principe de co-responsabilité et de subsidiarité, l'individualisation de l'accompagnement et de l'évaluation de chaque situation personnelle.

1.4. La convention de partenariat URIOPSS – Mutualité Française Ile de France

Tout au long de l'année 2015, des travaux préparatoires menés entre les 2 équipes URIOPSS et Mutualité Française Ile de France ont largement contribué à la signature de cette convention le 16 février 2016.

Il s'agit essentiellement de faciliter les **échanges d'informations** pour adopter des **positions communes** et mieux **connaître nos activités respectives**. Un bilan de ces travaux en commun sera fait en fin d'année 2016.

1.5. Le suivi en commun de la territorialisation du plan de lutte contre la pauvreté

Les travaux menés en commun à la fin de l'année 2015 par la Fondation Abbé Pierre, l'UNAFO, la FNARS Ile de France et notre Union ont permis d'élaborer – début 2016 – **un projet de feuille de route du suivi territorial** du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté, complètement nécessaire en Ile de France par rapport à l'importance des inégalités sociales et territoriales.

1.6. Les relations renforcées entre l'URIOPSS et le réseau de ses adhérents

Dans le cadre de la réforme du fonctionnement des commissions régionales et nationales de concertation sur l'évolution des politiques de santé, les adhérents de l'URIOPSS ont **largement joué le jeu de la coopération en étant très présents dans ces instances**. Un point de situation régulier se fait à chaque réunion du conseil d'administration de notre union pour partager les réflexions en cours dans l'ensemble de ces instances.

II - L'URIOPSS S'ENGAGE SUR LES TERRITOIRES AVEC SES ADHERENTS

C'est l'axe clé majeur du projet stratégique et du plan d'actions triennal 2013 – 2016. Aussi, tout au long de l'année 2015, nous avons intensifié nos actions dans ce sens.

2.1. L'animation territoriale : les deux cycles de rencontres territoriales 2015

Dans le prolongement des 1^{ères} rencontres territoriales en 2014, **2 séries de rencontres territoriales** – RT – ont eu lieu au printemps et à l'automne 2015. Le taux global de participation s'élève à 19% - (38% dans les Yvelines) sachant que pour les réunions d'automne, les délégations territoriales de l'ARS étaient présentes à chaque rencontre, pour ce qui concerne les travaux relatifs aux Groupements Hospitaliers de Territoires. 49% des participants sont des dirigeants de siège, d'établissement ou de service-

Les raisons essentielles de participation à une RT sont pour 48% l'intérêt manifesté pour le programme, pour 36% connaître et rencontrer d'autres adhérents et pour 24% rencontrer l'équipe URIOPSS.

Cette dynamique qui consiste à « **aller vers** » **les adhérents** sur leurs lieux d'activité est à poursuivre car **92% se disent satisfaits des échanges**, et 96% satisfaits des informations recueillies. Le recrutement en octobre 2015 d'une **chargée de mission** « mobilisation territoriale du réseau » a permis, par sa présence et son engagement, de renforcer la qualité de notre animation de proximité auprès des adhérents.

2.2. La poursuite de la convention de partenariat avec le Conseil Régional

Lancé début juin, l'appel à candidatures « pour **développer la coopération dans les territoires** entre adhérents de l'URIOPSS et autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire » a permis de retenir les 4 projets suivants ; accompagnés par notre union :

- La fondation des Amis de l'Atelier : projet pour la transition entre l'ESAT et la retraite pour les personnes handicapées âgées,

- L'AVVEJ : voyager autrement, projet de médiation interculturelle et artistique,
- Villages à vivre : projet d'implantation d'un village à vivre intergénérationnel à Chauffry en Seine et Marne
- La résidence sociale : implantation d'une agriculture urbaine solidaire et partagée en Seine St Denis autour du concept de la « ferme des possibles »

Conclue en octobre 2013, pour une période de 3 ans, cette convention de partenariat avec le Conseil Régional, fera l'objet d'une **évaluation qualitative** en 2017.

Il est important de souligner que ces 4 projets innovants retenus en 2015 viennent s'ajouter aux 4 autres validés en 2014 avec le même objectif, à savoir essentiellement favoriser le développement d'activités et d'emplois des entreprises de l'ESS en relation avec les associations de solidarité.

2.3. L'appel à manifestation d'intérêt

Lancé fin juillet 2015 « pour inventer des réponses efficaces aux défis d'aujourd'hui et de demain.....en **mutualisant nos forces** », cet appel à manifestation d'intérêt avait pour objectifs de constituer des groupes projets territoriaux de mobilisation sur des thématiques spécifiques en permettant le démarrage des travaux des groupes projets au 1^{er} semestre 2016.

Huit projets sont en cours d'accompagnement en ce début d'année 2016....ce qui prouve que les coopérations sur les territoires sont tout à fait possibles et réalisables !

2.4. L'investissement de l'URIOPSS dans les groupements hospitaliers de territoire

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 définit cette nouvelle forme de coopération « pour une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient ». Elle concerne en priorité les hôpitaux publics ; elle admet la participation du secteur PNL santé – solidarité en qualité « **de partenaire** ». Dans cette perspective stratégique, l'URIOPSS **a participé activement** à tous les travaux préparatoires aux GHT en 2015 lancés par l'ARS pour rendre effectifs les parcours de santé et les liaisons entre les secteurs sanitaire – médico/social et social.

C'est ce qui explique que nous avons été en capacité en début d'année 2016 de proposer à l'ARS un **projet de charte** avec la Fehap, le Synéas et la Fegapei pour la mise en place des GHT en Ile de France. Mais nous devons rester vigilants car la place du secteur PNL sanitaire et médico-social n'est pas acquise dans ces GHT ! **Prudence et vigilance** sont de mise sur ce sujet particulier en 2016

III - L'URIOPSS INNOVE POUR L'INTERET GENERAL DE SES ADHERENTS

3.1. Le réseau éthique

Après une rencontre en avril 2015 entre le directeur de l'Espace Ethique Régional, la présidente et le directeur de l'URIOPSS, le CA du 17 septembre 2015 de notre union, a validé le **principe du lancement d'un réseau éthique médico-social** en partenariat avec l'Espace Ethique Régional. Le secteur des **personnes handicapées** a été retenu.

Un questionnaire a été lancé en novembre 2015 pour solliciter les adhérents sur leurs attentes.

Une réunion de lancement de ce partenariat – en relation avec la Fehap – a eu lieu en ce début d'année 2016 avec de très nombreux adhérents. La démarche éthique intéresse manifestement beaucoup nos adhérents : **elle répond à des besoins réels sur les territoires.**

3.2. Le projet médiation

Il s'agit de co-construire une **offre de médiation** pour les associations de solidarité avec la perspective à moyen terme, de proposer à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire – CRESS – l'extension de ce futur centre de médiation à l'ensemble des acteurs de l'ESS.

Le défi est intéressant, il répond aussi à des **besoins réels**, notamment ceux des directeurs des ressources humaines d'associations adhérentes.

3.3. Le projet « Gérondif »

Le CA du 17 septembre 2015 a donné son accord de principe pour adhérer au **réseau Gérondif** qui consiste à porter un « pôle régional pour promouvoir **l'excellence et l'innovation en gériatrie et gérontologie en Ile de France** » aux côtés de l'AP HP, la FHF, la Fehap, l'UNA et le Collectif Inter associatif sur la santé.

3.4. Le plan d'actions pour le développement des systèmes d'information du médico-social

L'URIOPSS, avec la Fehap, l'ARS et le groupement de coopération sanitaire sur les systèmes d'information en Ile de France ont fédéré leurs moyens pour soutenir un programme de développement de SI en matière de coordination des soins et services dans le secteur médico-social. Le Conseil Départemental de Seine et Marne a donné son accord de principe. C'est une étape indispensable pour rendre efficiente la notion de **parcours de santé** et de **coordination des acteurs**. Les travaux des groupes de travail vont se dérouler tout au long de l'année 2016.

3.5. La journée de rentrée du 13 octobre 2015

Ordonnée autour de 3 tables rondes sur le thème « refonder l'action sociale, médico-sociale et sanitaire avec les associations », elle a aussi permis à tous de se familiariser avec les exigences de la **démarche prospective** pour tenter d'imaginer l'organisation médico-sociale de demain. Cette journée a été clôturée par **Patrick Doutreligne**, le nouveau président de l'URIOPSS depuis juin 2015.



Beaucoup d'autres sujets pourraient être évoqués dans ce rapport moral !

Signalons encore :

- L'augmentation significative de **l'offre de formation** en matière de santé mentale : + 30% !
- La participation régulière de l'URIOPSS aux **travaux du CESER** sur la santé et le logement – habitat, sachant que le mandat de la présidente est exercé par Alain Lecerf, administrateur, depuis octobre 2015,
- La contribution significative de l'URIOPSS aux travaux préparatoires de la mise en place au 1^{er} janvier 2016 de la **Métropole Grand Paris**,
- Le projet tendant à identifier notre réseau « **des mandataires** » URIOPSS Ile de France.

ELEMENTS DE CONCLUSION

Ces résultats sont tout à fait **remarquables** tant en ce qui concerne le **positionnement politique** renforcé de l'URIOPSS que son ancrage sur les **territoires** avec ses adhérents et les démarches **d'innovation** variées et multiples dans des domaines très diversifiés.

Aussi, à la veille de mon départ de l'URIOPSS Ile de France après 8 années de « services » au sein du CA dont 4 en qualité de présidente, je tiens à **remercier très sincèrement** l'ensemble des **salariés et notamment son directeur**, les **administrateurs** et notamment ceux du **bureau**, les **bénévoles** et les **adhérents** qui par leur confiance et leur engagement, m'ont permis de « faire vivre » le plan stratégique 2013 – 2016 « **l'URIOPSS Ile de France en mouvement avec ses adhérents** » en refondant de manière profonde ses orientations, ses missions, ses actions.

Oui vraiment, l'URIOPSS Ile de France en ce début du mois d'avril 2016, est désormais en capacité de surmonter **les défis** qui caractérisent notre secteur PNL de la santé – solidarité en Ile de France.

Sachez ensemble poursuivre dans cette voie courageuse, vertueuse et ambitieuse de la prospective et du territoire !

Maryse Lépée - Le 11/04/2016